



Le 27 novembre 2020

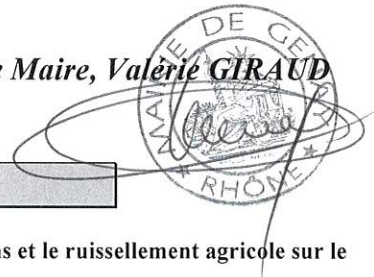
Mesdames, messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir participer au prochain Conseil municipal qui se réunira, en séance publique, **Salle Saint-Exupéry, le jeudi 3 décembre à 20 heures.**

Pour respecter la distanciation physique et les *gestes barrières* dans le cadre de la prévention de la propagation du virus COVID-19 et comme le permet l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, le Conseil municipal ne se réunira pas en son lieu habituel mais à la salle Saint-Exupéry – rue des écoles. L'effectif maximal du public autorisé à assister à la réunion de l'organe délibérant est fixé à 10. Le quorum est atteint lorsque le tiers des membres en exercice est présent et chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs.

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour de la réunion. Je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Madame le Maire, Valérie GIRAUD



ORDRE DU JOUR

- **Présentation du projet d'aménagements de lutte contre les inondations et le ruissellement agricole sur le talweg du Lay**
- **Présentation de la stratégie communale de développement urbain**

- **Approbation procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020**

- 1) Liste des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

URBANISME / FONCIER

- 2) Avis sur le projet d'aménagements de lutte contre les inondations et le ruissellement agricole sur le talweg du Lay

- 3) Stratégie de développement urbain de la commune pour les années 2020 à 2023

ADMINISTRATION GENERALE

- 4) Avis sur les demandes d'ouverture dominicale de commerces pour 2021
- 5) Création de la commission subventions aux associations

FINANCES / MARCHES PUBLICS

- 6) Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du BP 2021
- 7) Tarifs municipaux pour 2021
- 8) Créances admises en non-valeur et créances éteintes
- 9) Décision modificative n°2
- 10) Ajustement du montant de l'AP/CP Plaine des sports et des familles – Parc Arthur ROCHE

RESSOURCES HUMAINES

- 11) Attribution d'un logement pour nécessité de service
- 12) Modification du tableau des effectifs

VIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

- 13) Etablissement d'un schéma de soutien et de développement du commerce dans le centre-bourg

CULTURE

- 14) Autorisation pour réaliser le désherbage à la médiathèque municipale